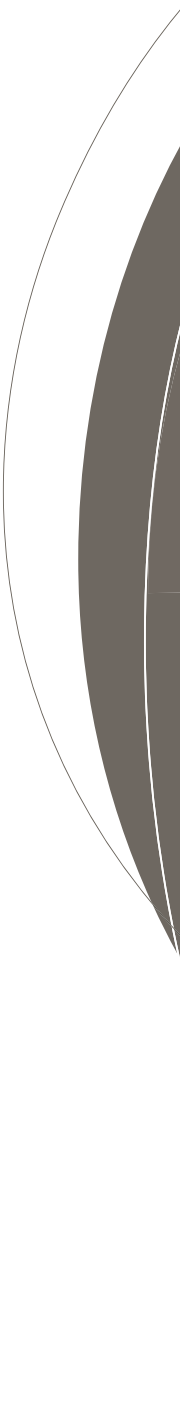
Fonds Afnor pour la Normalisation

Rapport d'activité 2025



Fonds Afnor pour la Normalisation

Fondé par l'association française de normalisation en 2011,
le Fonds AFNOR pour la Normalisation a pour objectifs de :

Favoriser les activités de recherche et d'intelligence économique
dans le domaine de la normalisation et le retour d'expérience sur l'utilisation des normes

Soutenir l'action internationale du système français de normalisation

Promouvoir les bénéfices
et encourager le développement de la normalisation

Soutenir un projet proposé par le Fonds AFNOR pour la Normalisation,
c'est pour une organisation le moyen d'être associée à une **action d'intérêt général**,
au-delà de l'activité commerciale, **valorisant ainsi**
son image institutionnelle.

Réalisation des recettes

Conformément à la résolution de l'Assemblée générale d'AFNOR du 22 juin 2011, qui consentait la mise à disposition du Fonds AFNOR pour la Normalisation d'une enveloppe d'un million d'euros, 300 000 euros ont été versés à la création du Fonds, le solde soit 700 000 euros restant à débloquer lors de l'apport d'autres donateurs, à mesure du développement des projets. Ces 700 000 euros ont été inscrits dans les comptes du Fonds, au bilan en dotations à recevoir avec droit de reprise.

En 2023, la moitié des fonds à débloquer, soit 350 000 euros ont été versés au Fonds AFNOR pour la Normalisation.

Il n'y a pas eu de dons reçus en 2025.

Les produits financiers sont de 1 649,06 euros à fin 2025. Ils correspondent aux revenus de placements du livret associatif du Fonds dont les taux de rendements sont repartis à la hausse et à la rémunération du compte courant à la Caisse d'épargne.

Le solde débiteur des comptes 2025, soit 26 063,78 euros, a été inscrit en produit, en compte de quote-part de dotation consomptible inscrite au résultat.

Au global, les recettes sur l'exercice 2025 sont donc de 27 712,84 euros.

Réalisation des dépenses

En 2025, trois dons décidés par le Conseil d'administration d'octobre 2024 ont été versés à Universcience d'un montant chacun de 10 000 euros, deux dons ont été versés au CNAM pour 15 000 euros au total et un engagement a été pris par le Conseil d'administration d'octobre 2025 pour le versement d'un autre don également de 10 000 euros.

Les frais de gestion sont nuls en 2025, et les frais bancaires de tenue de compte se sont élevés à 579,66 euros.

Les honoraires du Commissaire aux comptes représentent 2 133,18 euros.

Au global, les dépenses sur l'exercice 2025 sont donc de 27 712,84 euros.

Résultats

Après inscription de la quote-part de la dotation consomptible inscrite au résultat de 2025 (-26 063,78 euros), le résultat est donc ramené à zéro, conformément au plan comptable des fonds de dotation (cf. supra).

Évènements post-clôture

Néant.

Fonctionnement interne du Fonds

Le Conseil d'administration est l'instance de gouvernance du Fonds AFNOR pour la Normalisation, conformément à la Loi de modernisation de l'économie de 2008. Le Conseil d'administration a mis en place son bureau, comme suit :

Tableau 1 – Composition du Conseil d'administration au 31 décembre 2025

Administrateur	Représenté par	Rôle dans le bureau
FIEEC	M. Benoît LAVIGNE	Président
CNAFC	M. Alain d'ANSELME	
Président du Comité d'Ethique, AFNOR	M. Jérôme DELPECH	
Université Gustave Eiffel	M. Jean-Bernard KOVARIK	
M. Pascal POUPET, responsable du Département Affaires Internationales d'AFNOR Normalisation		Trésorier
Mme Christine KERTESZ, responsable du Département Relations Adhérents d'AFNOR Normalisation		Secrétaire

Stratégie du Fonds

L'examen des premiers projets a permis de préciser la stratégie de ciblage. La figure suivante résume les thèmes sur lesquels le Fonds centre son action :

Figure 1 – Thèmes prioritaires pour l'action du Fonds



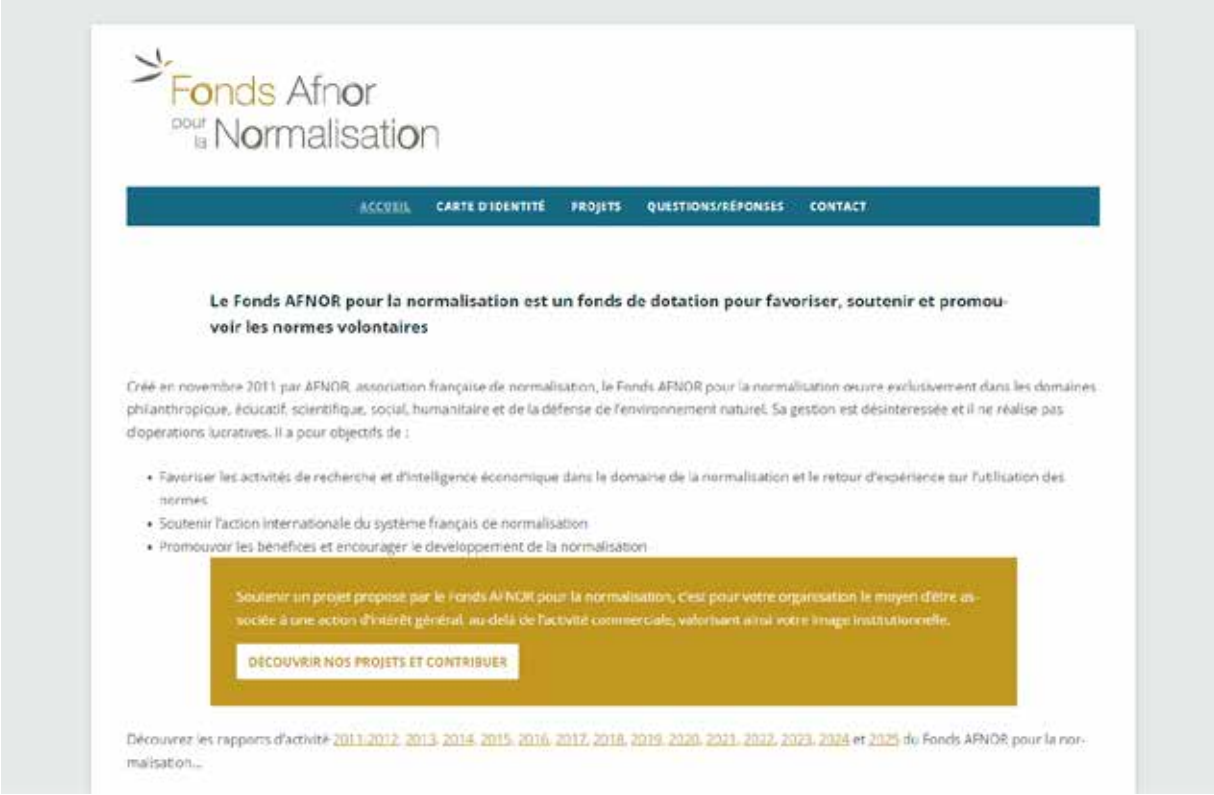
Moyens d'action du Fonds

Le Conseil d'administration du Fonds s'appuie sur des salariés d'AFNOR qui assurent la gestion administrative, comptable et financière du Fonds. Cette équipe est calibrée pour générer un coût minimum sur le plan des ressources. Concrètement, les salariés déclarent le temps consacré aux activités requises par le Conseil d'administration. Ces déclarations sont contrôlées par le trésorier puis facturées par AFNOR au Fonds. Le temps consacré par les salariés d'AFNOR est valorisé sur la base des salaires chargés et taxés, à l'exclusion de toute quote-part des frais généraux et des frais d'exploitation, conformément aux recommandations du Commissaire aux comptes.

Promotion du Fonds

Un site web permet à toute personne intéressée de s'informer sur le Fonds AFNOR pour la Normalisation et sur les projets auxquels il réfléchit ou qu'il a réalisés.

Figure 2 – Page d'accueil du site web https://www.fonds-afnor-normalisation.org/



Cette ressource électronique en ligne permet de placer à disposition des personnes intéressées : les statuts du Fonds, les rapports annuels d'activité, l'information sur les projets.

Rapports avec les tiers : les projets

Étude des projets

Le Conseil d'administration a établi les principes suivants :

- L'apport du fondateur AFNOR n'est affecté à des projets qu'à la condition que des donateurs ou d'autres partenaires extérieurs s'y joignent, projet par projet ;
- Le traitement peut être différencié en fonction de la taille des projets pour apporter de la souplesse au processus d'instruction et aux critères à remplir ;
- Les dossiers sont examinés dans le détail en termes de faisabilité avant de procéder à la recherche de dons auprès de tiers.

Les projets sont examinés tout d'abord du point de vue de l'éligibilité de son porteur, puis de la conformité aux critères d'intérêt général qui avaient été définis avec l'appui du Comité consultatif, d'un conseil juridique et de la Direction de la Législation Fiscale.

Depuis sa création, le Conseil d'administration a ainsi examiné 24 projets, dont 12 ont répondu à tous les critères, notamment l'avis favorable du Comité de coordination et de pilotage de la normalisation. Ils bénéficiaient en outre du soutien de donateurs ou d'autres financements de partenaires extérieurs et ont donc reçu l'aide du Fonds. Le soutien à un projet d'exposition de la Cité des Sciences et de l'Industrie sur l'espionnage n'a pas pu être mené à son terme en raison d'un changement d'orientation pris par les commissaires de l'exposition.

Liste des projets soutenus par le Fonds (depuis 2023)

2023 - Exposition permanente de la Cité des Sciences consacrée à la mission spatiale

Universcience a organisé en partenariat scientifique avec le CNES et l'ESA une exposition permanente, Mission Spatiale, qui place les visiteurs dans une posture d'exploration dans laquelle il devient acteur et observateur de l'espace. Saisir les enjeux et le questionnement de l'exploration spatiale, mesurer l'ampleur de cette ambition, de ses limites comprendre les recherches et technologies qui s'y attachent, mettre en perspective le spatial dans le débat public, sont autant d'objectifs portés dans Mission Spatiale.

L'exposition permet de mettre en avant la norme NF EN 16603-11 relative aux TRL (Technology Readiness Levels).

2023 - Exposition temporaire de la Cité des Sciences consacrée aux précieux déchets

Cette exposition temporaire fait le constat que plus de 2 milliards de tonnes de déchets sont produits dans le monde chaque année et que seuls 15 % sont recyclés. Les ressources mondiales étant limitées, les réserves ne se trouvent peut-être plus sous terre mais aussi dans les déchets. Designers et ingénieurs repensent notre relation avec les objets du quotidien, bousculent les processus de production et imaginent un futur sans déchet.

La question de la norme est abordée dans l'exposition à travers le prisme des enjeux de la normalisation dans le domaine du recyclage des déchets d'équipements électriques et électroniques (norme NF EN 50419). Celle-ci formalise les exigences de collecte, logistique et traitement pour ces déchets spécifiques.

L'exposition met en avant différentes normes portant sur l'Intelligence Artificielle, comme le rapport technique ISO/IEC TR 24029-1:2021 qui permet l'évaluation du niveau de robustesse des réseaux de neurones utilisés en deep learning.

2024 - Exposition IA, double je (2024 Quai des Savoirs, 2025 Cité des sciences et de l'industrie)

Cette co-production a été présentée au Quai des Savoirs à Toulouse en 2024 puis à la Cité en 2025.

L'exposition invite le visiteur à mieux comprendre les fondements et les fonctionnements de l'intelligence artificielle, questionner les finalités et les usages de l'IA, discuter des questions éthiques, et faire la part entre les fantasmes et les mythes véhiculés par nos cultures et les recherches & réelles applications de l'IA.

2024 - Chaire « Eau pour tous » d'AgroParisTech

La Chaire « Eau pour Tous » entend soutenir l'approfondissement des connaissances des managers du programme « Eau pour Tous » sur les normes utiles aux 4 continents couverts par le Master spécialisé.

Les enseignements sur la normalisation visent à :

- Promouvoir les bénéfices de la normalisation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et encourager la participation aux activités de normalisation
- Présenter une cartographie des normes utiles dans le secteur de l'eau et de l'assainissement
- Présenter les outils d'accès aux normes et permettre aux managers apprenants de faire des recherches sur des normes pertinentes (via Cobaz Education)

Les Directeurs Généraux et top managers des services d'eau et d'assainissement analysent l'impact de la normalisation sur le management de l'entreprise en suivant des séminaires de renforcement de compétences, afin de leur permettre de maîtriser :

- L'impact de la normalisation sur le management de l'entreprise du secteur,
- L'impact de l'élaboration des normes pour permettre aux entreprises d'accroître leur performance globale,
- Les avantages que la normalisation procure, qui constituent, pour elle, des atouts stratégiques.

Liste des projets que le Fonds a décidé de soutenir en 2025

2025 - Exposition « Chiens et chats » d'Universcience

Cette exposition traite de la thématique des chiens et des chats sous trois angles différents :

- « Dans leur peau » aborde les questions de morphologie, de génétique et de domestication ;
- « Dans leur tête » s'intéresse à l'éthologie, à la communication inter et intra espèces, à leur perception du monde et leur intelligence ;
- « Dans nos sociétés » explore les histoires, notre relation et la place des chiens et des chats dans le monde réel et imaginaire.

La question de la norme est abordée dans l'exposition à travers le prisme des enjeux de normalisation dans le domaine des dispositifs d'identification et de traçabilité des animaux domestiques grâce aux normes ISO 11784:2021 et ISO 11785:2022.

2025 - Exposition « Silence » d'Universcience

Cette exposition propose d'explorer cette thématique originale en offrant une expérience acoustique immersive et intime. Muni d'un casque, le visiteur est plongé dans un univers sonore, activé par ses déplacements dans l'espace.

La question de la norme est abordée dans l'exposition à travers le prisme des normes acoustiques (ISO 3740:2019, IEC 60704-2-7:2020, et ISO 3741:2010) auxquelles le public a accès via un QR Code mentionné sur le panneau partenaires disposé dans l'exposition. Ces normes permettent de quantifier le bruit pour comparer avec les seuils réglementaires et agir en conséquence.

2025 - Exposition « Machine arrière » d'Universcience

Cette exposition propose de faire un bond en arrière en présentant un historique des technologies qui font désormais partie de notre quotidien. Un exemple de solution qui a permis le déploiement de nombreuses technologies de pointe est le transistor. Par exemple, la norme IEC 60747-9:2019 définit les caractéristiques techniques des transistors et les méthodes pour évaluer leurs performances, qui ont permis le développement des smartphones, des téléviseurs, des radios ou des ordinateurs.

2025 - Exposition « Flops ?! » du Musée des Arts et Métiers

Cette exposition propose d'explorer les échecs de l'innovation scientifique et technique, en mettant en lumière des objets, prototypes ou inventions qui n'ont pas rencontré le succès escompté. Loin d'être anecdotiques, ces « flops » permettent de mieux comprendre les processus d'expérimentation, les tâtonnements et les erreurs qui jalonnent les trajectoires d'innovation.

À travers une approche historique et critique, l'exposition interroge les notions de réussite et d'échec, et met en évidence le rôle essentiel de ces derniers dans le progrès scientifique et industriel.

2025 - « Fête et nuit de la science » du Musée des Arts et Métiers

Dans le cadre de la Fête de la Science, le Musée des Arts et Métiers organise une programmation exceptionnelle mêlant ateliers participatifs, démonstrations, rencontres avec des chercheurs et parcours nocturnes immersifs.

Ce projet vise à rapprocher les publics des sciences et des techniques en favorisant une approche sensible, interactive et accessible. La Nuit de la Science propose notamment une découverte des collections sous un angle renouvelé, en mettant en avant les enjeux contemporains liés à l'innovation, à l'industrie et aux transitions technologiques. Il met en évidence le rôle essentiel de ces derniers dans le progrès scientifique et industriel.

Projets déjà prévus en 2026

2026 - Exposition « Frontières » d'Universcience

L'exposition « Frontières » propose d'explorer les limites - physiques, technologiques, biologiques et symboliques - qui structurent notre compréhension du monde. Elle invite les visiteurs à interroger les notions de seuil, de dépassement et de transgression, qu'il s'agisse des frontières du corps humain, de l'intelligence artificielle, de l'espace ou encore des environnements extrêmes.

À travers des dispositifs interactifs et des contenus scientifiques accessibles, l'exposition met en perspective les avancées récentes de la recherche et les défis qu'elles soulèvent, notamment en matière d'éthique, de régulation et de gouvernance.

Autres projets

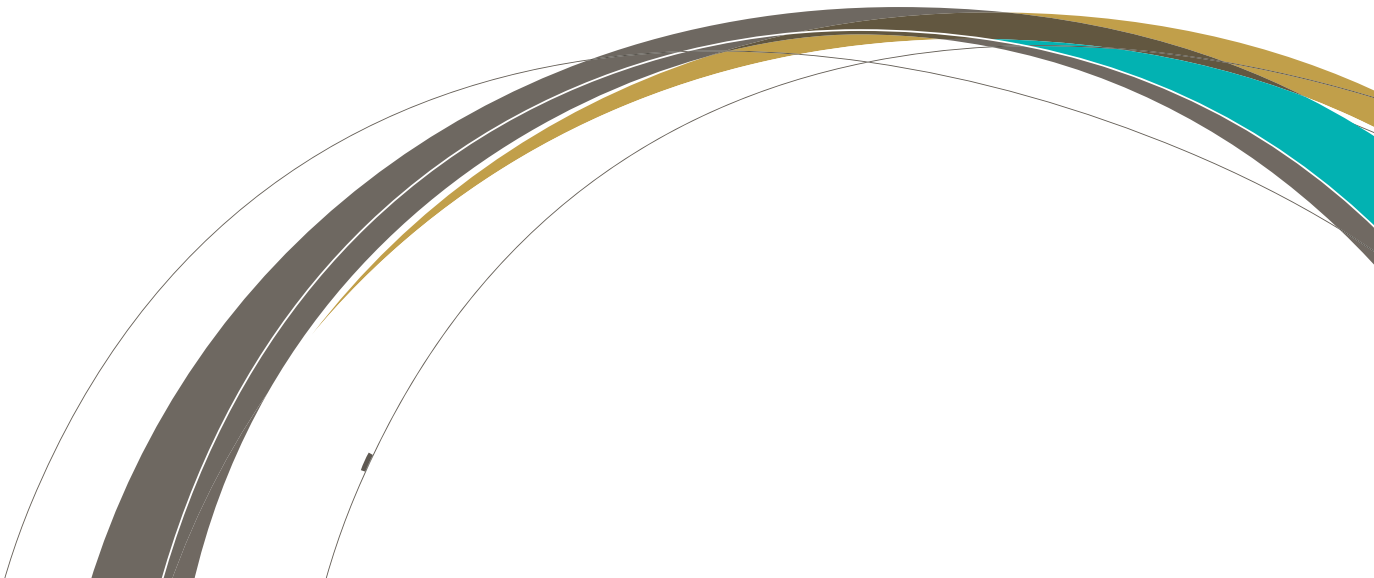
La possibilité de soutenir l'organisation d'un événement dédié à la normalisation peut être soumise à l'examen. Cet événement serait a priori porté par une entité externe et aurait pour objectif de traiter des thématiques relatives à la mesure de l'influence des acteurs français et à la mobilisation des parties prenantes dans ce domaine. À ce titre, le projet pourrait bénéficier de l'expérience des présidents français de comités techniques à l'ISO et au CEN. Ce projet pourrait donc, en parallèle, contribuer à une préparation efficace de l'Assemblée générale de l'ISO 2026.

En outre, dans le cadre de la réouverture du Palais de la découverte en cours d'année 2025, et d'une nouvelle campagne d'expositions portées par Universcience pour l'année 2026, un projet visant à soutenir cette inauguration pourrait être présenté au Conseil d'administration du Fonds dès 2025.

Rapports avec les tiers : liste des dons reçus

Depuis le versement initial de 300 000 euros, sur un total d'un million d'euros à apporter par le Fondateur AFNOR, le développement des projets n'avait pas encore rendu nécessaire l'appel à des versements supplémentaires. Le solde de 700 000 euros a été appelé pour moitié en 2023, soit 350 000 euros. Le solde reste inscrit dans les legs et donations à recevoir.

En 2013-2014, un premier don de 7000 euros a été accordé par l'UNM. Ce don a été affecté au projet sur l'enseignement de la normalisation, réalisé par l'ISST en 2014.



www.fonds-afnor-normalisation.org

Fonds AFNOR pour la Normalisation
11, rue Francis de Pressensé F - 93 571 La Plaine Saint Denis cedex

Contact : Alexis FULCHÉRON-CASTALDI
Tél: + 33 (0)7 65 61 63 37
alexis.fulcheroncastaldi@afnor.org

Fonds Afnor pour la Normalisation

S26110052 - clara bée - Novembre 2026